

ASSOCIATION LES POTES DES SEPT LIEUX

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

**Exercice clos au
31 décembre 2011**

Association Les Potes des sept lieux

Association Loi 1901
Maison de l'intercommunalité
12, rue de Redon
44590 DERVAL

ASSOCIATION LES POTES DES SEPT LIEUX

Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Sommaire

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Rapport du Commissaire aux Comptes Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011	2
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

Comptes Annuels au 31 décembre 2011

Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	7

Association LES POTES DES SEPT LIEUX

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LES POTES DES SEPT LIEUX, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les recettes de votre Association sont constituées de subventions et de participations facturées aux familles et à la Caisse d'Allocations Familiales.

Nos travaux ont notamment consisté à s'assurer de la réalité des subventions perçues et à apprécier les procédures en vigueur pour évaluer les participations facturées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier de votre Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Nantes, le 7 novembre 2012
Le Commissaire aux Comptes



Cabinet ODARYS
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
Représentée par Stéphane de Guerny

Bilan au 31/12/2011

PASSIF

ACTIF

		BRUT	AMORTISS.	NET	2 011	2 010			2 011	2 010
ACTIF IMMOBILISE										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
2012	Frais de publicité	4 611,18	76,85	4 534,33	20 941,45	20 830,40			60 196,00	51 689,27
2053	Logiciels	3 864,39	3 649,70	214,69		1 502,82			39 124,94	33 624,92
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
2181	Aménagements	22 532,41	12 731,83	9 800,58		14 642,86				1 082,46
2183	Matériel informatique	11 046,81	5 704,96	5 341,85		3 334,72			18 319,83	18 064,35
2185	Matériel pédagogique	1 537,72	1 537,72	0,00		0,00				33 365,49
2182	Matériel de Transport	1 500,00	450,00	1 050,00		1 350,00			0,00	-15 301,14
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES										
Total immobilisations		45 092,51	24 151,06	20 941,45	20 941,45	9 622,89				0
ACTIF CIRCULANT										
Créances (1)					40 335,75	1 060,18			34 321,66	28 467,32
411000	Usagers			3 524,01						12 392,30
416000	Caisse d'Allocations Familiales			11 550,64		5 973,23				12 392,30
437810	Mutualité Sociale Agricole (PS journalières)									0,00
438711	ASP aide à l'emploi									
441000	subventions à recevoir car (investissement)									
441100	subventions à recevoir parentalité									
441200	Communes subventions Leader									
441700	ANCV									
441800	Produits à recevoir			622,98						
Disponibilités					33 187,21	49 703,30				16 075,02
512100	Credit Agricole			822,09		7 206,50				5 407,25
513000	Livret A			31 614,09		40 904,51				9 270,77
517000	CSLivret associatis			181,60		1 267,82				
530000	Caisse			569,43		324,47				
Charges constatées d'avance					53,25	0,00				
486000	Charges constatées d'avance			53,25		0,00				
TOTAL					94 517,66	80 156,59			94 517,66	80 156,59

(1) dont a plus d'un an

(2) dont a moins d'un an

(3) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque : 90

Compte de résultat 2011

	2011	2010	PRODUITS	2011	2010
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	19 683,81	13 095,32	Prestations de service	50 205,11	29 878,50
Autres charges externes (1)	67 857,93	45 228,76	Subventions d'Exploitation	189 157,44	147 144,53
Impôts, taxes et versements assimilés	2 692,17	2 649,00	Autres produits de gestion courante	1 736,09	1 538,64
Charges du personnel	146 265,27	138 370,12	Reprises de provisions	6 783,58	13 021,56
Dotations aux amortissements et provisions	7 998,46	6 503,10	Transferts de charges d'exploitation	2 084,10	
Autres charges de gestion courante	492,01	624,65			
Total des charges d'exploitation	244 989,65	206 470,95	Total des produits d'exploitation	249 966,32	191 583,23
RESULTAT D'EXPLOITATION - EXCEDENT	4 976,67		RESULTAT D'EXPLOITATION - DEFICIT		14 887,72
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts et charges assimilées	-	-	Intérêts et produits assimilés	523,36	524,13
Total des charges financières	-	-	Total des produits financiers	523,36	524,13
RESULTAT FINANCIER - EXCEDENT	523,36	524,13	RESULTAT FINANCIER - DEFICIT		
RESULTAT COURANT - EXCEDENT	5 500,03		RESULTAT COURANT - DEFICIT		14 363,59
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	577,18	Sur opération de gestion	-	13 858,31
Total des charges exceptionnelles	-	577,18	Total des produits exceptionnels	-	13 858,31
RESULTAT EXCEPTIONNEL - EXCEDENT		13 281,13	RESULTAT EXCEPTIONNEL - DEFICIT		
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	5 500,03		RESULTAT DE L'EXERCICE : DEFICIT		1 082,46
TOTAL DES CHARGES	250 489,68	207 048,13	TOTAL DES PRODUITS	250 489,68	207 048,13
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		2 025,00	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		2 025,00
TOTAL GENERAL	250 489,68	209 073,13	TOTAL GENERAL	250 489,68	209 073,13

Compte de résultat détaillé 2011

CHARGES		TOTAL 2011	PRODUITS		TOTAL 2011
ACHATS		19 683,81	VENTES		50 205,11
606 100	Carburant	1 853,83	706100	Participation des usagers	21 688,29
606 110	Fuel	2 275,65	706400	Prestations de service CAF EJ	8 969,93
606 120	Eau électricité	987,22		Prestations de service CAF AVL	12 944,00
606 200	Fournitures pédagogiques	3 905,52	706700	Prestations MSA	1 232,76
606 300	Fournitures d'entretien	387,41	706800	Actions d'auto-financement	268,03
606 310	Petit équipement	3 518,24	708800	Produits activités annexes	5 102,10
606 400	Fournitures administratives	1 891,29			
606 410	Photocopies	402,08			
606 510	Pharmacie	247,70			
607 000	Alimentation	4 214,87			
SERVICES EXTERIEURS		34 843,11	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		189 157,44
611100	Prestataires d'activités	16 268,78	<i>Conseil Général</i>		
611200	Prestataires alimentaires	3 654,21	743000	COLA	5 500,00
611300	Prestaires ménage	2 540,29		<i>REAAP</i>	
611400	Prestaires conférence	120,00	743100	Projets "Famille"	2 624,85
611500	Prestaire expert comptable	0,00		<i>FEADER</i>	
613500	Autres locations	0,00	741000	Leader+	22 013,27
613600	Location machine affranchir	368,47		<i>CAF de Loire Atlantique</i>	
613700	Location mini bus	5 297,03		Caf Fonctionnement	7 804,00
615200	Entretien et réparation biens immo	1 381,55		FACEJ	5 470,08
615600	Maintenance AIGA	1 194,54		Fond propre jeunesse	1 496,47
615610	Maintenance RMBI	825,24		<i>Communauté de communes</i>	
615620	Maintenance DVI	1 506,91		Subvention de fonctionnement	141 248,77
	Maintenance Grands Cardinaux	0,00	745000	Service comptabilité MAD	3 000,00
616100	Assurances multirisques	1 222,74			
618100	Documentation générale	463,35			
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		33 014,82	AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE		3 820,19
622500	Honoraire Service paie AR44	1 303,00	754000	Don	7,00
622510	Honoraire Service Compta AR44	460,00	756000	Cotisations Potes des 7 Lieux	884,00
	Honoraire Service Geston AR44	3 000,00	756100	Cotisation étage	150,00
622600	Honoraires	627,90		Cotisation AR44	691,16
623700	Publications	6 805,05	758	produits divers de gestion courantes	3,93
624300	Transports des enfants	7 050,96	79101	Uniformation	2 084,10
625100	Frais de déplacement personnel	2 047,96			
625200	Frais de déplacement bénévole	21,50			
625300	Hébergement enfants	2 161,50			
625700	Frais de réception	2 933,11			
626100	Affranchissements	1 618,58			
626300	Téléphone, internet	3 491,56			
627000	Services bancaires	24,60			
628100	Cotisation, adhésions	93,00			
628600	Frais de formation	1 376,10			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		2 692,17			
631100	Taxes sur les salaires	233,00			
633300	Part empl.form.profé continue	2 046,00			
635130	Autres impôts locaux	344,28			
635800	Autres droits	68,89			
CHARGES DE PERSONNEL		146 265,27			
641000	Salaire brut permanent	75 836,57			
641100	Salaire brut CEE	29 670,52			
641410	indémnités Ruptures Conventionnel	1 212,90			
64120	Congés payés	2 946,18			
645000	Charges patronales				
	- charges patronales permanents	34 906,59			
	- charges sociales sur CP	1 201,73			
647500	Médecine du travail	490,78			
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		492,01			
658600	Cotisation AR44	460,30			
658000	Charges de gestion courante	31,71			
CHARGES FINANCIERES		0,00	PRODUITS FINANCIERS		523,36
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00	768100	Produits d'intérêts	523,36
678000	Autres charges exceptionnelles	0,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		7 998,46	REPRISES AMORTISSEMENTS et PROVISIONS		6 783,58
681100	Dotations aux amortissements	7 998,46	77700	Quote part subv amort	6 783,58
	cabinet avocat	0,00	781100	Dotations aux provisions	0,00
VALORISATION DES CONTRIBUTIONS		0,00	VALORISATION DES AVANTAGES		0,00
	Bénévolat	0,00	870000	Bénévolat	0,00
	Contributions indirectes CCSD	0,00		Contributions indirectes de la CCSD	0,00
sous total		244 989,65	sous total		250 489,68
excédent		5 500,03	déficit		
TOTAL GENERAL		250 489,68	TOTAL GENERAL		250 489,68

L'exercice comptable de l'Association a une durée de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2011. Le Bilan dont le total est de 94 517.66 € et le Compte de Résultat dont le total est de 250 489.68 €, font apparaître un excédent de 5 500.02 €.

Le résultat comptable se ventile ainsi :

- Résultat d'exploitation : 4 976.67 €
- Résultat financier : 523.36 €

Les notes et états présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Par souci de simplification, les informations obligatoires mais non applicables au dossier présent et celles jugées non significatives ne sont pas présentées.

ANNEXE 1 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels, clos au 31.12.2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant de la continuité des activités de l'Association.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ainsi ils ne perturbent pas les charges et les produits d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue : Concessions, brevets et droits similaires (logiciels) entre 2 et 3 ans

Immobilisations corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. L'Association a retenu pour l'amortissement de ses immobilisations :

- la durée d'usage, au lieu de la durée réelle d'utilisation pour les immobilisations non décomposables à l'origine,
- la méthode par composant et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- matériel de bureau et informatique : 5 ans
- mobilier : 5 ans

Créances :

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement :

Elles sont intégrées au résultat par quote-part au même rythme que les amortissements des biens qu'elles financent. Lorsque plusieurs biens sont financés par une même subvention, celle-ci est répartie sur chaque investissement.

ANNEXE 2 : Engagement en matière de droit individuel à la formation

Non connu au 31 décembre 2011

ANNEXE 3 : Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière

Pas de provisions

ANNEXE 4: Valorisation des contributions volontaires et des mises à disposition

Non connu au 31 décembre 2011

ANNEXE 5: Tableau de variation des immobilisations, des amortissements**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

Situation des mouvements	Valeur brute	Augmentations	Diminutions	Valeur brute
Rubriques	au 31/12/N-1			au 31/12/N
Immobilisations incorporelles				
Frais de publicité		4 611,18		4 611,18
Logiciels	3 864,39			3 864,39
Immobilisations corporelles				
Agencements Aménagements	22 532,41			22 532,41
Matériel Informatique	7 548,48	3 498,33		11 046,81
Matériel Pédagogique	1 537,72			1 537,72
Matériel de Transport	1 500,00			1 500,00
Immobilisations financières				
Part du fonds d'aide AR44		0,00		0,00
TOTAUX	36 983,00	8 109,51	0,00	45 092,51

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situation des mouvements	Montant des amortissements	Dotations de	Diminutions	Montant des
Rubriques	cumulés au 31/12/N-1	l'exercice	d'amortissements	amortissements
			de l'exercice	cumulés au 31/12/N
Immobilisations incorporelles				
Frais de Publicité		76,85		76,85
Logiciels	2 361,57	1 288,13		3 649,70
Immobilisations corporelles				
Agencements Aménagements	7 889,56	4 842,27		12 731,83
Matériel Informatique	4 213,76	1 491,20		5 704,96
Matériel Pédagogique	1 537,72			1 537,72
Matériel de Transport	150,00	300,00		450,00
Immobilisations financières				
Part du fonds d'aide AR44				0,00
TOTAUX	16 152,61	7 998,45	0,00	24 151,06

ANNEXE 6 : Etat des créances et des dettes par échéances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A moins d'un an	A plus d'un an
ACTIF CIRCULANT			
Créances			
Usagers	3 524,01	3 524,01	
Usagers douteux			
Caisse d'Allocations Familiales	11 550,64	11 550,64	
Caisse d'Allocations Familiales			
Mutualité Sociale Agricole (PS journées)			
ASP aide à emploi			
subventions à recevoir caf (investissement)			
subventions à recevoir parentalité	2 624,85	2 624,85	
Communes subventions Leader	22 013,27	22 013,27	
Uniformation			
Produits à recevoir	622,98	622,98	
COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance	53,25	53,25	
TOTAL	40 389,00	40 389,00	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A moins d'un an	A plus d'un an
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachées			
Fournisseurs	10 609,41	10 609,41	
Fournisseurs - factures non parvenues	4 613,37	4 613,37	
Dettes sociales			
Personnel - Rémunérations dues	453,88	453,88	
Personnel congés à payer	2 946,18	2 946,18	
URSSAF	9 715,00	9 715,00	
CPM (retraite)	2 797,00	2 797,00	
AGRR prévoyance	421,67	421,67	
Indémintés journalières	84,42	84,42	
Uniformation	1 246,00	1 246,00	
Charges sociales sur les congés payés	1 201,73	1 201,73	
Charges fiscales sur congés à payer			
Taxes sur les salaires	233,00	233,00	
Autres charges à payer			
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	34 321,66	34 321,66	

ANNEXE 7 : Tableau des subventions d'investissement

Subventions reçues			Quote part virée au compte de résultat			Reste à amortir
Années	Organismes financeurs	Montant	Sur exercices antérieurs	Dotations 2011	Cumul au 31/12/2011	
2005	CAF Baby foot	1 537,72	1 537,72	-	1 537,72	-
2006	CAF Ordinateurs	1 402,00	1 402,00	-	1 402,00	-
2008	CAF Ordinateur	2 177,91	1 814,93	362,98	2 177,91	-
2008	CAF Aménagement ALSH	11 895,68	5 353,06	2 379,14	7 732,19	4 163,49
	Total au 31/12/2007	17 013,31	10 107,71	2 742,12	12 849,82	4 163,49
2009	CAF-Ordinateur	585,90	358,05	195,30	553,35	32,55
2009	CAF-Logiciel	1 933,11	1 181,35	644,37	1 825,72	107,40
2009	CAF-Matériel séjour	1 214,00	364,20	242,80	607,00	607,00
2009	CAF-Aménagements	738,28	221,48	147,66	369,14	369,14
2009	CAF-logiciel	1 931,28	1 180,23	643,76	1 823,99	107,29
	Total au 31/12/2008	6 402,57	3 305,31	1 873,89	5 179,19	746,95
2010	CAF -Matériel	9 258,53	1 008,13	1 144,45	2 152,58	7 105,94
2010	CCSD	3 520,00	880,00	880,00	1 760,00	1 760,00
	Total au 31/12/2009	12 778,53	1 888,13	2 024,45	3 912,58	8 865,94
2011	FACEJ-Communication	2 334,11		38,90	38,90	2 295,21
2011	FACEJ-Administratif	1 876,03		104,22	104,22	1 771,81
					-	-
					-	-
	Total au 31/12/2010	4 210,14	-	143,13	143,13	4 067,01

TOTAL GENERAL	40 404,55	15 301,14	6 783,58	22 084,72	17 843,39
----------------------	------------------	------------------	-----------------	------------------	------------------

ANNEXE 8 : DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION**PRODUIT A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER****PRODUIT A RECEVOIR**

Uniformation	488,67
MSA	134,31
Total	<u>622,98</u>

FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES

AR44 assistance paie	86,00
AR44 assistance comptable	460,00
AR44 cartes adhérents	213,64
AR44 assistance paie dads	286,00
CCSD Photocopies	196,53
Maison de retraite	371,20
Mise à disposition	3 000,00
Total	<u>4 613,37</u>

PERSONNEL CHARGES A PAYER

Congés payés dus au 31/12/2011	2 946,18
Total	<u>2 946,18</u>

ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER

Charges sociales sur congés à payer	1 201,73
Total	<u>1 201,73</u>

Annexe 9 : DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**Charges exceptionnelles**

Sur exercices antérieurs

Total	<u><u>0,00</u></u>
--------------	--------------------

Produits exceptionnels

Sur exercices antérieurs

Total	<u><u>0,00</u></u>
--------------	--------------------

Quote part de subvention d'investissement virée au compte de résultat

Exercice 2011	6 783,58
---------------	----------

Total	<u><u>6 783,58</u></u>
--------------	------------------------

Annexe 10 : Transfert de charges**transfert de charges d'exploitation**

Remboursement Uniformation

2 084,10

Total**2 084,10****Annexe 11 : LE FONDS DE ROULEMENT**

Le fonds de roulement à fin décembre 2011 s'établit ainsi :

Fonds propres	60 196.00
Investissements	- 20 941.45
	39 254,55

L'association ayant un besoin de trésorerie de 695 € par jour (250 489 €/360 jours), ce fonds de roulement de 39 254.55 € permet donc une autonomie de fonctionnement de 56 jours (soit une autonomie de fonctionnement relativement faible).

ASSOCIATION LES POTES DES SEPT LIEUX

Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011

Association LES POTES DES SEPT LIEUX
Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association LES POTES DES SEPT LIEUX, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et le bien-fondé **ni à rechercher l'existence d'autres conventions**. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article R 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention de contributions financières et matérielles de la communauté de communes du secteur de Derval

Le 12 novembre 2010, votre Association a conclu avec la communauté de communes du secteur de Derval une convention de partenariat pour les années 2010 et 2011.

Cette convention prévoit :

- Le versement d'une contribution financière dont le montant fait l'objet d'une délibération annuelle de la communauté de communes et est mentionné dans l'avenant annuel de la présente convention.
- L'attribution de contributions matérielles sous forme de mise à disposition de 2 locaux communautaires situés à Sion et Derval.
La communauté de communes assume également les charges de propriétaire et l'ensemble des charges de fonctionnement inhérents à ces différents espaces.


Le montant des contributions financières de la CCSD relatives à l'année 2011 s'établit à 141 248,77 €.

Le montant des contributions matérielles relatives à l'exercice 2011 n'ont pas été évaluées.

II - CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nantes, le 7 novembre 2012
Le Commissaire aux Comptes



Cabinet ODARYS
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
Représentée par Stéphane de Guerny